



La Newsletter – novembre 2021

**Viviane
ARTIGALAS**



Sénatrice des Hautes-Pyrénées

Permanence Parlementaire

Résidence La Lorraine
20 rue Brauhauban
65000 TARBES

Tél : 05 62 54 17 56

Adresse électronique
permanence.artigalas@gmail.com

Commission des
AFFAIRES ÉCONOMIQUES



Projet de loi de finances 2022

- **Une discussion budgétaire 2022 bâclée.**

La majorité sénatoriale a rejeté la première partie du projet de loi de finances (PLF) pour 2022. Ce rejet signifie la fin automatique de l'examen de ce texte au Sénat, il reviendra en seconde lecture à l'Assemblée nationale le 10 décembre prochain.

Avec les sénatrices et sénateurs de mon groupe, nous nous sommes exprimés contre ce texte injuste et électoraliste, incorporant des milliards d'euros de dépenses par simples amendements, au mépris total du travail du Parlement. Je regrette néanmoins de ne pas avoir pu examiner le deuxième volet du texte, consacré aux dépenses et aux politiques publiques dont les Français ont tant besoin aujourd'hui : mise en place d'un pacte énergétique, garantie jeunes universelle, augmentation des postes dans l'Education nationale, relance de l'effort de construction de logements et de logements sociaux, coup d'arrêt aux suppressions de postes systématiques dans la fonction publique..., nous avons des propositions concrètes pour un budget plus juste et plus ambitieux, au bénéfice de tous les Français.

Je regrette également que ce budget pour 2022 sacrifie la cohésion sociale et la préparation de l'avenir au profit d'une politique de l'offre malgré l'échec avéré de la théorie du ruissellement, dans un contexte de baisse du pouvoir d'achat et de retour de l'inflation, qui pèsent lourdement sur le pouvoir d'achat des Français les plus modestes.

- **Politique de la ville.**

Pour la Commission des Affaires Économiques du Sénat, j'ai présenté mon rapport budgétaire pour avis sur les crédits « Politique de la ville » de la mission « Cohésion des territoires » du projet de loi de finances pour 2022, à cette même commission.

Même si les crédits augmentent pour 2022, Il n'est pas inutile de rappeler que, malgré l'appel de Grigny en octobre 2017, les espoirs déçus suite au rapport Borloo et l'appel de plus de 200 Maires de banlieue à l'automne 2020 (et la demande de l'affectation d'1% du plan de relance à ces quartiers), la politique de la ville aura été le « parent pauvre » de ce quinquennat. Les discours et les effets d'annonce se sont succédés sans jamais traduire une réelle ambition pour les quartiers, leurs habitants et leur jeunesse. Il convient donc désormais de rester vigilant sur la mise en œuvre de ces crédits et leur évaluation pour en mesurer concrètement les effets sur le terrain.

Pour élaborer ce rapport, j'ai aussi eu à cœur de retourner à la rencontre de ces Maires pour faire un point de situation, pour savoir si la relance était bien arrivée jusqu'à eux. Cette méthode sénatoriale, faite d'écoute et de travail dans la durée et au plus près des réalités a d'ailleurs été très appréciée. J'ai ainsi commencé ces rencontres par notre département et les quartiers politique de la ville de Tarbes et Lourdes, avec des retours positifs mais aussi quelques réserves sur le mécanisme des appels à projets ou la pérennité des financements par exemple. Vous pouvez retrouver ce rapport et l'essentiel sur :
http://www.senat.fr/commission/affaires_economiques/index.html

« L'agenda européen entend offrir une vision à long terme pour les territoires ruraux et stimuler leur développement »

Agenda Rural Européen

Le Sénat a adopté à l'unanimité, en séance publique, la proposition de résolution que nous avons initiée avec les collègues de mon groupe parlementaire, demandant la mise en place d'un Agenda rural européen.

Alors que la ruralité représente 80 % du territoire et 30 % de la population en France, elle est trop souvent l'oubliée des politiques publiques. Accès aux soins, à la mobilité, aux études supérieures, au numérique ou encore à la culture : dans tous les domaines, les fractures territoriales et les inégalités entre citoyens sont toujours plus marquées.

Pour répondre aux besoins concrets de nos concitoyens ruraux, il est temps d'engager une véritable politique en faveur des territoires ruraux, en France et en Europe. Une politique de long terme en faveur de leur développement socio-économique, du bien-être social, de la protection de la nature et la préservation de la qualité de vie.

Avec l'adoption de cette résolution, le Sénat, Chambre des territoires, porte l'ambition de voir porter par la Présidence française du Conseil de l'Union européenne un véritable Agenda rural européen. Notre pays, qui dispose du plus vaste espace rural d'Europe, a toute la légitimité à agir durant cette Présidence. En dépit des difficultés qu'ils éprouvent, nos territoires présentent tous les atouts pour devenir des lieux de la relance et de reconquête des souverainetés perdues pour la France dans de nombreux secteurs que la crise sanitaire a révélées.

Débat « Energie »

Dans le cadre du débat sur l'action du Gouvernement en faveur de la souveraineté énergétique française, j'ai interpellé madame Emmanuelle WARGON, ministre déléguée chargée du logement, sur l'importance de l'hydro-électricité pour l'équilibre de notre mix énergétique.

La libéralisation du marché européen de l'énergie et ses conséquences concrètes affectent les factures des particuliers comme des entreprises et remet en cause notre indépendance énergétique. Pour contrer cet état de fait, il est souhaitable de stocker notre propre électricité. Or, à l'heure actuelle, l'énergie hydraulique produite par les barrages hydro-électriques est la seule stockable, propre, 100% renouvelable et ultra-compétitive. Miser sur cette énergie réduirait donc notre dépendance et permettrait d'avoir une stratégie affinée en matière de pilotage du système électrique.



J'ai également insisté sur l'importance des trois principales entreprises gestionnaires des barrages dont l'Etat est propriétaire (CNR EDF et SHER) et sur leurs actions dans nos territoires. Le gouvernement doit absolument garder la main, d'une façon ou d'une autre, sur ce sujet, notre indépendance et notre souveraineté énergétique en dépendent.

Visite Ministérielle

Déplacement du secrétaire d'Etat en charge des comptes publics, Olivier DUSSOPT, dans les Hautes-Pyrénées :

A **Argelès-Gazost**, pour une réunion avec des représentants des services publics locaux exerçant des activités industrielles et commerciales exploitées en régie. Les régies gérées par des collectivités n'ont pas pu bénéficier des aides de l'Etat mises en place durant la crise, alors que leurs recettes tarifaires ont été fortement impactées. C'est particulièrement le cas pour le thermalisme et les activités touristiques. Avec mes collègues parlementaires, nous avons alerté très tôt le gouvernement et les Ministères sur ce problème et l'inégalité de traitement avec les établissements de même nature mais sous statuts différents. Nous avons donc été heureux d'apprendre que des dotations de compensation allaient être mises en place rapidement.

A **La-Barthe-de-Neste**, pour la visite de l'entreprise MILC et la présentation du projet de relocalisation de la filière industrielle du vélo et des véhicules à mobilités douces.

A **Tournay**, pour la présentation, dans le cadre du Plan de relance, du projet de réhabilitation d'un bâtiment communal en logements et commerces, ainsi que de la création de la Maison France Service, portée par la Communauté de Communes.



Congrès des Maires

C'est toujours un plaisir de recevoir les élus des Hautes Pyrénées à Paris lors du Congrès annuel des Maires. Avec Maryse Carrère, nous avons pu leur présenter notre lieu de travail avec une visite du Sénat, puis, avec nos collègues députés Jeanine Dubié et Jean Bernard Sempastous, partager un repas et un moment convivial.

En tant que parlementaires, nous étions ravis de pouvoir renouer avec cette habitude, dans un contexte particulier puisque c'est le premier congrès depuis les élections municipales de 2020, celui de l'an dernier n'ayant pu être organisé à cause de la crise sanitaire. Cette crise, sans précédent, également sociale et économique, durant laquelle les Maires et leurs équipes auront été en première ligne, de la distribution de masques à l'organisation des tests ou de la campagne vaccinale, en passant par le soutien aux administrés les plus fragiles et les entreprises en difficultés, a démontré une fois de plus leur importance dans notre système démocratique : Ce sont réellement les « piliers de notre République ».



Ce congrès fut donc l'occasion de rendre hommage aux élus préférés des Français. De la même façon et à notre manière, nous avons également pu le faire pour notre territoire au travers de la délégation des Hautes-Pyrénées présente à Paris.

Cérémonie du 11 novembre

Malgré l'annulation d'un vol prévu la veille, j'ai souhaité rentrer sur le département pour participer aux cérémonies du 11 novembre, en hommage à tous les morts pour la France.

C'est donc à GOUDON, aux côtés notamment de mes collègues parlementaires Maryse CARRERE et Jean Bernard SEMPASTOUS ; du Président de l'intercommunalité, Cédric ABADIA ; du Maire, David CHAZE, de la Conseillère Départementale, Joëlle ABADIE et de nombreux participants, que j'ai pu faire cet important devoir de mémoire et réaffirmer nos valeurs républicaines : « La flamme des compagnons s'est éteinte, mais nous sommes les dépositaires de ses braises ardentes. Entretienons-les sans cesse, ravivons-les inlassablement, en honorant ceux qui donnent leur vie pour la France, ceux qui la servent avec dévouement et courage. »



Service National Universel

Cérémonie de clôture du Service National Universel des cadets de la gendarmerie des Hautes Pyrénées.

La Gendarmerie Nationale, l'Education Nationale et les Réservistes Citoyens de



la Gendarmerie ont créé un partenariat afin d'offrir la possibilité à des lycéens de suivre le parcours des Cadets de la Gendarmerie, dont les principaux objectifs sont : Promouvoir le sens civique de jeunes garçons et filles âgés de 16 à 21 ans ; Développer l'esprit citoyen ; Faire découvrir la Gendarmerie Nationale et les possibilités de recrutement qu'elle offre.

Les Cadets bénéficient d'un enseignement au sein des infrastructures départementales de la Gendarmerie Nationale et sont encadrés par des réservistes de la Gendarmerie à chaque séance. A l'issue de la formation, après un examen écrit suivi d'un entretien individuel, un brevet des cadets de la Gendarmerie leur est délivré, lors d'une cérémonie solennelle à laquelle les autorités administratives, militaires, les partenaires et les familles sont conviés. Félicitations à ces jeunes pour leur engagement et leur implication autour de valeurs comme la solidarité, le respect des différences, l'ouverture aux autres.

Assemblée Générale de l'ADAC 65

Très heureuse de participer cette année encore à l'Assemblée Générale de l'Agence Départementale d'Accompagnement des Collectivités des Hautes-Pyrénées (ADAC), aux côtés notamment de Michel PELIEU, Président du Département et de l'ADAC 65, ainsi que de nombreux Conseillers Départementaux, Maires et Présidents d'intercommunalités. Une salle garnie qui démontre toute l'importance de cet outil, au service de l'intérêt général, qui sait apporter des réponses concrètes aux préoccupations des élus locaux.



L'équipe de cette structure, autour de son Directeur, Daniel Tuls, est en effet au service des élus des communes et intercommunalités adhérentes, elle offre un conseil précieux et une assistance technique, juridique et financière de pointe dans leur gestion quotidienne et leurs projets d'aménagement et d'équipement.

Jeunes Sapeurs-Pompiers Volontaires

Inauguration de la nouvelle section de Jeunes Sapeurs-Pompiers volontaires des « Vallées des Gaves » à Pierrefitte-Nestalas.

Autour d'une démonstration incendie par les jeunes sapeurs-pompiers, cette journée a été l'occasion de rappeler l'importance du volontariat pour notre modèle de sécurité civile et dans son organisation, en effet, en France, près de 80 % de nos sapeurs-pompiers sont volontaires. Il faut saluer et accompagner le dévouement de ces femmes et de ces hommes qui donnent de leur temps, parfois leur vie, au service de leurs concitoyens. Chez les jeunes, cet engagement est encore plus remarquable et au travers de cet apprentissage citoyen, ce sont des valeurs de solidarité, de dépassement de soi, d'entraide et de courage qu'ils développent. Félicitations à eux !



Adast

Dédiée à saint Barthélémy, l'église romane d'ADAST est l'une des 83 églises et 20 chapelles du riche patrimoine du Lavedan. Les vitraux qui l'ornent datent des années 1920. Ils représentent, l'un saint Joseph, l'autre Marie et son Enfant. C'est pour pouvoir rénover le premier cité, que la Municipalité a fait appel à l'accompagnement de la Fondation du patrimoine, afin de trouver des financements publics ou privés et ainsi sauvegarder ce patrimoine communal.

La signature de la convention de souscription par le Maire, Serge LAGUIBEAU, avec la Fondation et





son statut d'association reconnue d'utilité publique, marque le lancement officiel de l'opération de restauration de ce vitrail. Plus d'infos sur le site de la Fondation du patrimoine : <https://www.fondation-patrimoine.org/>

Bun

A l'occasion de la traditionnelle fête de la Saint Martin, j'ai eu le plaisir de participer à l'inauguration de la salle des fêtes de BUN, autour du Maire, Bernard PELUHET, de son équipe municipale, de ma collègue parlementaire Jeanine DUBIE ou de « Louisou » ARMARY, Conseiller Départemental, ainsi que de nombreux habitants.

Cette salle des fêtes, équipement structurant de la commune dans un cadre magnifique, est un véritable « lieu de vie » qui tisse des liens sociaux et répond désormais parfaitement aux besoins de ses utilisateurs. C'est aussi le symbole du dynamisme de nos communes rurales, dont les travaux contribuent au soutien de l'économie départementale au travers des entreprises locales.

Pierrefitte Nestalas

Dans le cadre de l'anniversaire des 120 ans de la commune de PIERREFITTE NESTALAS, j'ai participé à l'inauguration d'une œuvre de Jean-Jacques Abdallah et Pedro Fremy, dévoilée pour célébrer ce baptême et en présence de Jean Escaffre, donateur de plusieurs sculptures. C'est en effet par un décret présidentiel du 11 novembre 1901 que Nestalas et Pierrefitte se sont regroupés pour devenir officiellement Pierrefitte-Nestalas.



Aux côtés du maire, Noël Pereira da Cunha, de monsieur le Sous-Préfet, de mes collègues parlementaires Jeanine Dubié et Maryse Carrère, de la Conseillère Régionale Pascale Peraldi, du Conseiller Départemental « Louisou » Armory, des Maires voisins, c'est tout le conseil municipal qui a souhaité fêter cet anniversaire, par un événement festif rassemblant habitants, associations et forces vives de la commune (et au-delà).

Juillan

A Juillan, l'inauguration de la Halle « Gaston Miqueu » (Maire de la commune de 1965 à 1989) a été l'occasion de rappeler sa nécessité pour accueillir et développer le marché dominical, lieu de vie fédérateur qui favorise le lien social dans l'espace urbain. Mais cette réalisation est aussi le point final d'un important travail de restructuration du centre-ville, avec la prise en compte toutes les attentes des habitants et habitués de Juillan : services publics, commerces, cheminements, parkings, aménagement paysager... Autant d'éléments qualitatifs qui renforcent l'attractivité de la commune et participent à la revitalisation de notre territoire, dans l'intérêt général et au service des administrés.



Félicitations donc au Maire, Fabrice SAYOUS, son Conseil Municipal et ses équipes, qui ont ainsi pu nous présenter l'ensemble du centre bourg et la stratégie développée depuis plusieurs années, à Monsieur le Préfet des Hautes-Pyrénées ; Madame la secrétaire générale de la Préfecture et Sous-préfète de Tarbes ; au Président du Département, Michel PELIEU ; au Vice-Président de la Région Occitanie, Jean Louis CAZAUBON, ou au Président de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, Gérard TREMEGE, notamment.

Séméac

Exercice « risque sismique et ses conséquences » organisé à Séméac dans le cadre du programme européen POCTEFA, qui vise à renforcer le développement économique et social de la zone frontalière franco-espagnole-andorrane.

Le projet POCRISC s'intéresse à promouvoir une culture commune du risque sismique dans les Pyrénées en développant des approches partagées pour l'évaluation du risque pour les services chargés de la prévention, en favorisant la diffusion d'une information commune aux autorités locales et au grand public et en fournissant des outils pour aider à la décision adaptée aux besoins des gestionnaires des crises.



A l'occasion d'échanges concernant le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) avec le maire de la commune de Séméac, Philippe Baubay, il a été décidé de mutualiser les savoirs et les compétences des SDIS sur un exercice commun.

Les moyens opérationnels du SDIS65, SDIS 64 et pompiers andorrans ont été sollicités pour intervenir sur ce territoire victime d'un séisme de grande ampleur. 80 pompiers dont onze du SDIS 64 et dix de l'Andorre ont participé à cet exercice.

Il faut remercier les organisateurs et les partenaires de cet évènement : la ville de Séméac, le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Hautes-Pyrénées, le BRGM, les Services de l'Etat, les Services d'Incendie et de Secours des Pyrénées Atlantiques, Espagnols et Andorrans, la ville du Teil (Ardèche) représentée par monsieur Buis, Directeur Général des Services, le CNRS, l'ENIT de Tarbes, le Centre de ressources sur les risques majeurs dans les Pyrénées. Et saluer la présence de la Vice-présidente du Conseil Départemental Maryse Beyrié, du Colonel Fabre du SDIS 65, du Colonel Hamel de la Gendarmerie des Hautes Pyrénées ainsi que de nombreux Maires et élus des Hautes-Pyrénées.

Orleix

Inauguration des travaux de rénovation de l'église d'Orleix.



Ce sont les chanteurs Pyrénéens de Tarbes et les locaux de "la clé des chants" qui ont animé cette journée. Autour du Maire, Guillaume ROSSIC, c'est d'ailleurs un public nombreux qui s'est déplacé pour cette manifestation venant célébrer la réception des travaux sur cette église. Des travaux qui ont notamment conduits à la réfection des enduits extérieurs, des peintures intérieures et la remise aux normes de l'électricité.



Permanence Parlementaire
Résidence La Lorraine
20 rue Brauhauban
65000 TARBES

Tél : 05 62 54 17 56

Adresse électronique
permanence.artigalas@gmail.com